

COMPOSITION DES CONSEILS ET COMMISSIONS DE L'ENSAPLV – DECISION DU CA - 24. février 2017

- commission bi-cursus et commission VA et primo-entrants / renouvellement de la composition suite démissions

I) CONSEILS PREVUS PAR LES TEXTES (hors CA, CT et CHSCT, élus)

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS	TEXTES DE REFERENCE
<p>CS</p> <p>CONSEIL SCIENTIFIQUE</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE DOCTORANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p> <p>COLLEGE ETUDIANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p>	<p>Enseignants, chercheurs</p> <p>Représentants des équipes de recherche : Yann Nussaume (AMP/ VT), Valérie Nègre (ATTHEP/HCA), Xavier Bonnaud (Gerphau/TPCAU), Alessia de Biase (LAA/SHS), Michael Fenker (LET/ing. de recherche), François Guena (MAACC/STA)</p> <p>Représentants des enseignants de différents champs dont praticiens : Vincen Cornu (TPCAU), Bruno Gaudin (TPCAU), Gwen Rouvillois (ATR), Suzel Balez (STA), Patrick Leitner (TPCAU), Bendicht Weber (TPCAU)</p> <p>Personnalités extérieures</p> <p>6 – 9 personnalités extérieures (architectes praticiens, enseignants des autres ENSA, représentants des établissements partenaires, des institutions et du monde professionnel)- à désigner</p> <p>Administration</p> <p>Le directeur ou son représentant</p> <p>Doctorants</p> <p>Loup CALOSCI (Ahhtep/ Ausser), Ornella ZAZA (Laa/lavue), Brahim MOUFFOK (Gerphau /lavue), Jonathan BRUTER (AMP/LAVUE), dont 2 titulaires et 2 suppléants en respectant l'équilibre des UMR*</p> <p>Etudiants</p> <p>Maxime Duriff M1 (CEVE), Noémie Cohen M2 (CA)</p> <p><u>Bureau du CS</u> Suzel Balez (STA), Yann Nussaume (VT), Bendicht Weber (TPCAU)</p>	<p>Le conseil scientifique a pour mission la <u>réflexion sur l'articulation de l'enseignement avec la recherche et le métier.</u></p> <p>Il est consulté par le CA sur des dimensions stratégiques, à moyen et long terme, concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les orientations des politiques de recherche et les relations enseignement-recherche ; - la formation initiale et continue ; - la prise en considération des évolutions des conditions d'exercice des architectes ; - les relations institutionnelles, les partenariats, les contractualisations ; - les demandes d'habilitation des diplômes nationaux ; - le développement de missions nouvelles dans l'école ; - les perspectives de recrutement des enseignants à 5 ans en cohérence avec le projet d'école. <p>Une méthode de travail conjointe sera mise en place avec les bureaux du CA, du CS et du CEVE pour définir un calendrier et les axes de réflexion prioritaires. Un président de séance sera nommé à chaque séance parmi les personnalités extérieures.</p> <p>Le bureau sera en charge de définir les ordres du jour du CS avec le bureau du CA et le directeur.</p> <p>Le CS se réunira environ 2-4 fois/an, à une fréquence jugée nécessaire en fonction de ce calendrier.</p>	<p>La loi « Libertés et responsabilités des universités (loi LRU) , loi 2007-1199 du 10.août 2007, article n° 712-5</p> <p>Le décret n°78-266 du 8 mars 1978 fixant le régime administratif et financier des écoles nationales supérieures d'architecture. Version consolidée au 01 janvier 2013.</p>

* autre candidate Virginia LAGUIA (Ahhtep/Ausser), déjà retenue pour le CEVE

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS	TEXTES DE REFERENCE
<p>CEVE</p> <p>CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE DE L'ECOLE</p> <p>COLLEGES ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATIFS NOMMÉS PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE ETUDIANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p>	<p>Enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> • TPCAU : Emmanuel Mourier (L1), A-G Cohen (L1)/réfèrent HMO, Pietro Cremonini (L2), François Fauconnet (L2), Jérôme Marin (L3), Virginia Laguia (L3), Claudio Secci (Master)/CRI, Didier Rebois (Master)/CRI • STA (construction) : Y. Rouby / réfèrent bi-cursus • STA (informatique) : Dominique Beutems • HCA : Sophie Descat • ATR (dessin d'architecture) : Taline Malikian • ATR (art plastique) : Bertrand Segers • SHS (sociologie) : Ioana Iosa/ réfèrent séminaires • SHS (philosophie) Anne Tuscher • VT (géographie et paysage) : Cathérine Zaharia • VT (UPU) Anne d'Orazio/coordination projet L3 • Représentants recherche et post-master (DSA, DPEA) : Karen Bowie et Eric Daniel-Lacombe <p style="text-align: center;"><u>Bureau du CEVE</u> Emmanuel Mourier (TPCAU) , Ioana Iosa (SHS) , Yves Rouby (STA)</p> <p>Administration Le directeur ou son représentant. Juliette Gohaud et Barmak Lahiji</p> <p>Etudiants Romain Robinet (L1), suppléant : Perrine Richard Agathe Person (L2), suppléant Teddy Raharijaona Alain Ben Soussan (L3), suppléant : Elvire Danos Maxime Durif (M1), suppléant : Océane Paulet Marine Collignon (M2), suppléant : Anaïs Rogemont</p>	<p>Le CEVE est une instance de réflexion pédagogique qui assure la cohérence et la progressivité des enseignements, horizontalement (entre disciplines) et verticalement (années). Il organise la coordination inter-années et inter-champs, la coordination interdisciplinaire des séminaires, et l'articulation avec les post-master et HMO. *</p> <p>Le CEVE doit favoriser l'implication de tous les acteurs de l'école indépendamment de leurs statuts dans les prises de décisions pour une plus grande cohérence avec le projet d'établissement. Elle doit fonctionner avec une ouverture et transversalité.</p> <p>Le CEVE prépare et organise le programme pédagogique habilité et participe à son adaptation. Il organise les sujets à débattre collégalement et propose au CS et au CA des réflexions à mener.</p> <p>Le CEVE prépare les décisions du CA en matière pédagogique et donne son avis sur toute question pouvant avoir une incidence sur les formations de l'école et en matière de recherche.</p> <p>Le CEVE doit faciliter l'accueil des nouveaux enseignants en mettant en place les moyens indispensables pour leur intégration dans l'école et dans son projet pédagogique.</p> <p>Une méthode de travail conjointe sera mise en place avec les bureaux du CA, du CS et du CEVE pour définir un calendrier et les axes de réflexion prioritaires. Le bureau établit des ordres du jour, préside les séances et assure les relations avec les bureaux du CA et du CS.</p> <p>* PM : La poursuite de la réflexion sur le PFE (critères d'évaluation, sujets), un des axes de réflexion prioritaires identifiés, fera l'objet d'un groupe de travail inter-instances, à désigner.</p> <p>Le CEVE se réunit toutes les 3-4 semaines environ.</p>	<p><i>La loi « Libertés et responsabilités des universités (loi LRU) , loi 2007-1199 du 10.août 2007, article n° 712-5</i></p> <p><i>Le décret n°78-266 du 8 mars 1978 fixant le régime administratif et financier des écoles nationales supérieures d'architecture. Version consolidée au 01 janvier 2013.</i></p>

II) COMMISSIONS PREVUES PAR LES TEXTES

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS	TEXTES DE REFERENCE
<p>COMMISSION DE VALIDATION D'ACQUIS ET DE SELECTION DES PRIMO-ENTRANTS</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE ETUDIANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS MODIFIÉ PAR LE CA DU 24.2.2017*</p>	<p>Enseignants</p> <p>Olivier Tissier (TPCAU), Sylvain Ebode (STA), Jacob Gautel (ATR), Manola Antonioli (SHS), Stéphanie Bourlis (TPCAU), Anne Bondon (HCA), Maria Lopez Diaz (STA)</p> <p>Administration</p> <p>La direction représentée par la responsable de la pédagogie, l'agent chargé de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, l'agent chargé de la sélection des primo-entrants.</p> <p>Etudiants avis consultatif Océane Paulet L3 (CEVE), Maxime Durif M1(CEVE), Marine Collignon M2 (CEVE)</p>	<p>La commission de validation d'acquis et de sélection des primo-entrants aura pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de débattre et de clarifier les critères d'admission par validation d'acquis - d'encadrer les experts* pour l'examen des dossiers et d'organiser leur travail (les experts seront désignés par rapport aux profils de candidats et par rapport au cycle qu'ils souhaitent intégrer). La commission veillera à ce que le nombre de dossiers à examiner par expert soit limité. - de préparer la décision à soumettre pour le directeur de l'école, à partir des rapports d'experts. - de réfléchir sur le recrutement des primo-entrants (modalités, procédure, critères...), et de participer à l'organisation de la sélection avec le service de la pédagogie. - de participer, avec la Commission HMONP, à la sélection des candidats à la formation HMONP par validation d'acquis. <p><i>La fréquence des réunions est à déterminer selon besoins.</i></p> <p><i>* Les experts seront prioritairement choisis dans la liste ci-après (d'autres personnes ayant manifesté un intérêt pour cette commission).</i></p>	<p>Articles 5 à 9 du décret n°98-2 du 2/1/1998 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux études d'architecture</p> <p>Articles 9 et 10 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux modalités d'inscriptions dans les écoles d'architecture</p>

* la nouvelle composition sera éventuellement complétée par un titulaire du champs TPCAU et/ou par un représentant d'un autre champs non-représenté

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS	TEXTES DE REFERENCE
<p>COMMISSION D'ORIENTATION</p> <p>(COMPREND LES ANCIENNES COMMISSIONS D'ANNEE SUPPLEMENTAIRE D'INSCRIPTION ET DE REORIENTATION)</p>	<p>Enseignants</p> <p>8-12 enseignants représentatifs de champs différents nommés par le CA suite à un nouvel appel à participation.</p> <p>Administration</p> <p>La direction représentée par la directrice adjointe, la responsable de la pédagogie, les agents en charge des étudiants en licence</p> <p>Etudiants</p> <p>avis consultatif Shérazade Erard L2 (CA), Louise Lepage L3 (CA)</p>	<p>La commission d'orientation a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'examiner les demandes d'inscription supplémentaire des étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription, de recueillir et d'examiner les avis motivés des enseignants concernés - suite à cet examen, de faire une proposition au directeur pour autorisation de réinscription à titre exceptionnel - d'envisager, en lien avec les jurys de fin de semestre, les offres de réorientation qui pourraient être proposées. <p>La commission d'orientation se réunit annuellement, après les jurys de fin d'année.</p>	<p>Article 11 - Titre II relatif aux conditions d'inscriptions spécifiques à la formation initiale de l'Arrêté du 20/07/2005 relatif aux modalités d'inscriptions dans les écoles d'architecture</p> <p>Articles 11 et 12 de l'arrêté du 20/7/2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture</p>

CANDIDATS :

Flavie Pinatel (associé ATR), Marie-Jeanne Hoffner (MA ATR), Corbet Prasilova (contractuel /HCA), Dominique Beutems (MA STA OMI), Kristo Nousiainen (contractuel TPCAU)

Varinia Taboada (contractuelle LV et TPCAU) , Hugues Reip (MA ATR)

Candidatures trop peu nombreuses suite à la deuxième appel. Il est décidé de communiquer les noms des candidats à l'administration qui complétera cette commission au moment des jurys de fin d'année.

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS	TEXTES DE REFERENCE
<p>COMMISSION HMONP</p> <p>NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p>	<p>Enseignants</p> <p>Responsable pédagogique de la formation HMONP Minna Nordström</p> <p>Jean-Marc Lalo (TPCAU), Marc Bourdier (VT), Elise Macaire (SHS/RAMAU), Fanny Rozé (TPCAU), Thomas Elefteriou (TPCAU) AG Cohen (TPCAU/ CEVE) Vincent Poirier (STA/CA)</p> <p>Administration</p> <p>Le directeur ou son représentant, la responsable de la pédagogie, l'agent en charge des HMNOP</p> <p>Invité : un représentant de Passerelle V</p>	<p>La commission HMONP a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de préparer le dossier d'habilitation de la formation, soumis au CA pour validation, - de participer à la gestion de la formation dans les limites fixées par l'habilitation, notamment : l'examen des demandes de validation d'acquis (conjointement à la commission validation d'acquis et primo-entrants), l'examen des demandes de MSP 'singulières', participation à l'organisation et animation des réunions de directeurs d'étude et des réunions d'information aux étudiants en master, participation à la réflexion sur le contenu des sessions thématiques. <p><i>La fréquence des réunions est à déterminer selon besoins, environ 1 fois/mois.</i></p>	<p>Article 9 de l'arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre</p>

III) COMMISSIONS PROPRES A L'ECOLE DESTINEES A AMÉLIORER SON FONCTIONNEMENT

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS
<p>COMMISSION DES STAGES</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE ETUDIANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p>	<p>Enseignants</p> <p>Olivier Tissier (TPCAU), Jean-Marc Chanteux (TPCAU), Elise Macaire (SHS/recherche/RAMAU), Sylvain SABAU (TPCAU) Stéphanie Bourlis, (TPCAU), Suzel Balez (STA)</p> <p>Administration</p> <p>Le directeur ou son représentant, la responsable de la pédagogie, les agents chargés des stages</p> <p>Etudiants avis consultatif Océane Paulet L3 (CEVE) Caroline Coupet-Sarrailh M1 (CA), Camille Genoud M1 (CA)</p>	<p>La commission des stages a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique des stages en liaison avec le CEVE et selon les directives du CA, - d'examiner les rapports de stage déposés par les étudiants, - d'étudier les demandes de dispense de stage en examinant les rapports d'activité présentés par les étudiants. <p><i>La fréquence des réunions est à déterminer selon besoins.</i></p>

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS
<p style="text-align: center;"><u>CRI</u> <u>COMMISSION DES</u> <u>RELATIONS</u> <u>INTERNATIONALES</u></p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE ETUDIANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p>	<p style="text-align: center;"><i>Enseignants</i></p> <p>Christian Pedelahore (VT), Chimène Denneulin (ATR), Ron Kenley (TPCAU), Eric Locicero (TPCAU), Manola Antonoli (SHS)</p> <p>Claudio Secci (TPCAU/CEVE), Didier Rebois (TPCAU/CEVE)</p> <p>Gérald Gribé (TPCAU/CA), Marc Bedarida (HCA/CA)</p> <p style="text-align: center;"><i>Administration</i></p> <p>Le directeur ou son représentant, l'agent chargé des relations internationales, la chargée du suivi administratif des dossiers, le secrétaire général</p> <p style="text-align: center;"><i>Etudiants</i> avis consultatif Elvire Danos L3 Loik Blainvillain M2 (CA) Noémie Cohen M2 (CA)</p>	<p>La commission des relations internationales a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de redéfinir avec le CEVE et le CA le cadre pédagogique d'organisation des voyages et des échanges internationaux, à partir d'un bilan à réaliser en début de mandat - de statuer sur les dossiers de demande de mobilité des étudiants à l'étranger, dans le cadre de conventions internationales - de participer à l'information auprès des étudiants candidats au départ, et à la gestion pédagogique du contrat d'études avec les établissements partenaires - de participer aussi à l'accueil des étudiants et des enseignants étrangers. - de conseiller le CA sur la politique générale de l'école pour ce qui concerne les relations internationales et plus particulièrement les demandes de budget pour des actions de coopération. <p><i>La fréquence des réunions est à déterminer selon besoins.</i></p>

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS
<p>COMMISSION DES LOCAUX/TRAVAUX</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE ETUDIANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p>	<p><i>Enseignants</i></p> <p>AG Cohen (TPCAU), Sylvain Sabau (TPCAU), Olivier Chaslin (TPCAU)</p> <p><i>Administration</i></p> <p>Le directeur ou son représentant, le responsable de la logistique, un agent du service logistique, le secrétaire général</p> <p><i>Etudiants</i></p> <p>Alain Ben Soussan L3 (CEVE) Shérazade Erard L2 (CA)</p>	<p>La commission des locaux/travaux a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler à l'amélioration des conditions de « logement » des enseignements, - analyser les manques, optimiser les moyens, - travailler sur la programmation et le choix des actions prioritaires, - étudier et suivre les projets et réalisations.

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS
<p>COMMISSION DE RECRUTEMENT</p> <p>NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p>	<p>Enseignants</p> <p>La présidente du CA Minna Nordström</p> <p>3 enseignants élus du CA : Jodelle Zetlaoui-Leger, Gérald Gribé, Marc Bedarida</p> <p>3 enseignants CEVE : Anne Tuscher, Emmanuel Mourier, Anne d'Orazio</p> <p>+ Enseignants experts en fonction du champ disciplinaire concerné</p> <p>Administration</p> <p>Le directeur, assisté de : La directrice adjointe, la responsable des ressources humaines, l'agent responsable de la gestion des T2 et l'agent responsable de la gestion des T3</p>	<p>La commission de recrutement a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner les dossiers de demande de mutation des enseignants d'autres ENSA - examiner les dossiers des candidats à un poste d'enseignant associé - recevoir les candidats retenus après examen de leur dossier - organiser le recrutement des contractuels.

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS
<p><u>COMMISSION BI-CURSUS</u></p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS MODIFIÉ PAR LE CA DU 24.2.2017*</p>	<p style="text-align: center;">Enseignants</p> <p>Franck Gaubin (STA), Nicolas Lestringuez (ATR représentation), Eric Hardy (TPCAU), Marie Jeanne Hoffner (ATR), Philippe Guyoni (TPCAU/STA)</p> <p>Yves Rouby (STA/CEVE) Vincent Poirier (STA/CA)</p> <p style="text-align: center;">Administration</p> <p>Le directeur ou son représentant, la responsable de la pédagogie, un agent responsable des bi-cursus</p> <p style="text-align: center;">Etudiants</p> <p>Etudiants (BIA et BAI) représentatifs des deux écoles partenaires et des cycles licence et master, nombre à définir – à désigner</p>	<p>La commission bi-cursus a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire et maintenir les liens avec les écoles d'ingénieur et notamment l'EIVP et l'ESTP - Organiser la sélection des primo-entrants - élaborer les emplois du temps des étudiants en bi-cursus - établir des conventions de partenariats avec les écoles d'ingénieur - suivre les étudiants en bi-cursus - assurer le lien avec les écoles partenaires et le CA et CEVE.

ROBINET ROMAIN BAI 1 ESTP, CHAUVIN MALO BAI 2 ESTP, GAULTIER MAELLE BAI 2 ESTP, DE GAULLE MARTIN BAI 3 ESTP, VIAL LAURENE BAI 3 ESTP, GUILLOT LEA BAI 4 ESTP, ROUX MAILICE BAI 4 ESTP, DODARD EMELINE BAI 5 ESTP, LE GALL ALIZEE BAI 5 ESTP, ROUL PAULINE BAI 6 ESTP, DUQUAY CLEMENTINE BAI 6 ESTP, BRAZEY MATHILDE BAI 6 ESTP, KHALDI NAWEL BAI 6 ESTP, BAUJET GABRIELLE BAI 7 ESTP, LANCON LOUIS BAI 7 ESTP, ROUSSEAU LUC BIA 2 ESTP, GARIN ALEXIS BIA 2 ESTP, MATHIEU SABRINA BIA 2 ESTP, GRAFTIEAUX CLEMENCE BIA 3 ESTP, KENNING JACK BIA 3 ESTP, CARREIRA ANTONIO BAI 1 EIVP

La commission bi-cursus a reçu 21 candidatures d'étudiants. Au final, il est proposé de retenir un membre titulaire et un suppléant par année d'étude suite à un discussion collective lors de la première séance de la commission.

*** la nouvelle composition sera éventuellement complétée par un titulaire du champs TPCAU et/ou par un représentant d'un autre champs non-représenté**

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS
<p>COMMISSION NUMERIQUE</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p> <p>COLLEGE ETUDIANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p>	<p style="text-align: center;">Enseignants</p> <p>Anne Fremy (MA ATR), Alain Raynaud (atelier maquettes), Dominique Beautems (MA STA OMI/CEVE), François Guena (professeur STA OMI/CS), Frédéric Neumann (MA STA/Archi navale), Eric Locicero (contractuel TPCAU), Pietro Del Pezzo (contractuel ATR représentation)</p> <p>Pour le CA : Dalil Hamani (MA/STA), Philippe Hilaire (MA/VT), Philippe Bourdier (ATOS)</p> <p style="text-align: center;">Administration</p> <p>La directrice adjointe, le responsable du service informatique, un agent du service informatique, un agent du laboratoire numérique.</p> <p style="text-align: center;">Etudiants</p> <p>Anais Rogemont L3 (CEVE), Tibère Camus L2 (CA), Louise Lepage L3 (CA)</p>	<p>La commission numérique a pour mission de :</p> <p>1/ Considérations générales</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir et développer une politique spécifique et prospective sur le numérique (schéma directeur de l'école), - établir une charte d'usage des ressources, du matériel et des logiciels de l'école (planning d'usage des salles, salle informatique «nomade », usage du matériel du libre service), - conseiller et conduire la gestion du parc matériel et logiciel. - accompagner la gestion internet, l'évolution des serveurs et la gestion du budget. <p>2/ Considérations pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - conseiller, conduire et suivre l'offre pédagogique numérique (apprentissage et outils) en lien avec le CEVE : état des lieux, bilan, manques... - traiter de la gestion des salles et de leurs équipements informatiques (achat, installation, maintenance et renouvellement).... <p><u>Le premier travail de cette commission consistera à mettre à jour le bilan des existants : enseignements développés en relation avec les outils numériques, état et usages du parc matériel et logiciels, budget alloué depuis trois ans, états des serveurs, etc.</u></p>

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS
<p>COMMISSION EXPOSITIONS</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE ETUDIANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p>	<p>Enseignants</p> <p>Marie-Jeanne Hoffner (ATR), Edouard Ropars (TPCAU), Yves Mahieu (STA), Eric Locicero (TPCAU), Dominique Lefrançois (SHS)</p> <p>Administration</p> <p>Le directeur, l'agent responsable des expositions, le secrétaire général</p> <p>Etudiants avis consultatif Agathe Person L2/CEVE Elvire Danos L3</p>	<p>La commission expositions a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de recueillir et d'examiner les demandes d'exposition - d'organiser le calendrier annuel des expositions - élaboration et présentation d'un budget.

INTITULE	MEMBRES	ATTRIBUTIONS
<p>CONSEIL DU DEPARTEMENT RECHERCHE</p> <p>COLLEGE ENSEIGNANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 2.11.2015</p> <p>COLLEGE DOCTORANTS NOMMÉ PAR LE CA DU 9.12.2015</p>	<p>Enseignants/ chercheurs</p> <p>AMP : Olivier JEUDY, Xiaoling FANG AHTTEP : Karen BOWIE , Valérie NEGRE GERPHAU : Xavier BONNAUD, Manola ANTONIOLI LAA : Alessia DE BIASE, Alain GUEZ LET : Michael FENKER, Isabelle GRUDET MAACC : François GUENA, Aurélie DE BOISSIEU</p> <p>Administration</p> <p>Le directeur ou son représentant, l'agent responsable de la recherche et de la scolarité du DPEA</p> <p>Doctorants</p> <p>Loup CALOSCI (Ahhtep/ Ausser), Ornella ZAZA (Laa/lavue), Brahim MOUFFOK (Gerphau /lavue), Jonathan BRUTER (AMP/LAVUE), dont 2 titulaires et 2 suppléants en respectant équilibre des UMR*</p> <p><u>Bureau du Conseil des Equipes de Recherche</u> 3 personnes élus par les membres du conseil en direction collégiale tournante Définir le calendrier des réunions et les ordres du jour . Informer les bureaux du CA, CEVE et CS.</p>	<p>Le conseil des équipes de recherche a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer les stratégies de recherche de l'école aux instances - définir des formations à la recherche par la recherche - mutualiser les moyens des différents laboratoires - répondre à des appels d'offre de recherche - élaborer des formations doctorales au sein de la COMUE HESAM - établir des relations scientifiques internationales - rechercher des financements et valoriser les recherches.

*AUTRE CANDIDATE :

Virginia LAGUIA (Ahhtep/Ausser), déjà retenue pour le CEVE